



Ma mère responsable de mes dettes

Par **Zaerdrin**, le **03/09/2017 à 14:37**

Bonjour,rnrnVoilà j'ai 20 ans au chômage et sans revenu, je vis chez ma mère, ou plutôt j'y dors.rnrnVoilà cela fait environ 1 an que j'ai une dette d'environ 200 € d'une amende non payée.rnrnJe ne m'entends pas avec ma mère, mais vraiment pas, je ne suis chez elle que pour dormir le temps de trouver un emploi, je me débrouille pour le reste, on s'est mis d'accord pour que chacun s'occupe de soi, sans s'occuper de l'autre.rnrnLe problème c'est que n'ayant aucun revenu, et étant déclaré chez ma mère, on se demande si elle risque de devoir payer ma dette. Je tiens à préciser que je ne touche rien pour moi.rnrnDoit-elle payer mes dettes. Si oui peut-on faire une demande de séparation de dettes qu'elle n'ait pas à les payer.rnrnMerci.

Par **morobar**, le **03/09/2017 à 16:15**

Bonjour,rnNon vous êtes majeur, chacun ses dettes.rnLe seul risque est la saisie mobilière qui aura lieu à votre domicile, c'est à dire chez votre mère, et elle sera ennuyée pour établir une procédure de distraction afin d'éviter la saisie de ses meubles.

Par **Zaerdrin**, le **03/09/2017 à 16:33**

D'accord merci pour cette réponse rapide.